

2026-0500
2026-09-10

La présente étiquette a été modifiée conformément à la décision de réévaluation concernant le groupe des acides gras, RVD2025-07. Bien qu'on invite les utilisateurs à suivre l'étiquette modifiée dès maintenant, l'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au 2027/11/14, conformément à la période d'abandon graduel établie dans le RVD2025-07. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca. Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

2026-0500
2026-09-10

Safer's Savon Insecticide Concentré

COMMERCIAL
AGRICOLE

POUR LA SUPPRESSION PUCERONS, COCHENILLES, TÉTRANQUES,
ALEURODES, COCCUS, PSYLLES DU POIRIER, LARVES DE LA MOUCHE À
SCIE, PERCE-OREILLES ET LARVES DE L'ORME SUR LES FRUITS, LES
LÉGUMES, LES ARBUSTES, LES ARBRES, OU LES PLANTES DE SERRE.

PEUT ÊTRE UTILISÉ SUR LES CULTURES COMESTIBLES JUSQU'AU JOUR DE
LA RÉCOLTE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI TENIR HORS
DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF: sels de potassium d'acides gras 50,50%

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 14669 LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET 10 L

Woodstream Canada Corporation
1045 Tristar Drive
Mississauga, ON, L5T 1W5

Tel:(800) 800-1819

MODE D'EMPLOI: À préparer en solution fraîche. Produit fait d'acide gras sélectionnés tuant instantanément les insectes. Pour qu'il soit efficace, il doit être pulvérisé directement sur les insectes. Pour les aleurodes, mélanger une partie de concentré pour 100 parties d'eau. Pulvériser avec soin l'ensemble de la surface toutes les deux semaines. Pour les autres types d'insectes, utiliser une partie de concentré pour 50 parties d'eau.

Pour les pucerons et les cochenilles, répéter aussi souvent que nécessaire. Pour les tétranyques, appliquer un fois par semaine pendant 2 ou 3 semaines. Pour les psylles du poirier dans les jardins fruitiers, utiliser 25 litres du produit pour 2475 litres d'eau par hectare (dilution 1:100). Appliquer lorsque les insectes apparaissent et répéter selon les besoins. Pour les larves de l'orme, appliquer une solution à 1% à plusieurs reprises entre fin mai et mi-juin. Utiliser de 5 à 10 litres par arbre, à 3 ou 4 jours d'intervalle. Pour plus de renseignements sur la fréquence d'utilisation et l'application par pulvérisation, communiquer avec les services forestiers de votre région. Les pucerons de piments dans les serres: Utilisez 2,0 litres de savon insecticide dans 100 litres d'eau, 250 litres de solution donne un couvrage de 4 000 m². Deux applications par mois, ou quand les pucerons sont au niveau de traitement, utilisant une vaporisation concentrée à haut volume, sont recommandées. Peut être utilisé sur les cultures comestibles jusqu'au jour de la récolte.

Usage général : Appliquer seulement lorsque le risque de dérive au-delà de la zone à traiter est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application utilisé et des réglages du pulvérisateur.

Agriculture : Appliquer sur les cultures agricoles uniquement lorsque le risque de dérive vers les zones d'habitation et d'activités humaines comme les maisons, les chalets, les écoles et les aires de loisirs est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application utilisé et des réglages du pulvérisateur.

MISES EN GARDE: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Délais de sécurité (DS) : NE PAS entrer ni laisser les travailleurs entrer dans les zones traitées tant que le produit pulvérisé n'est pas sec. Le savon concentré peut entraîner l'irritation des yeux. Éviter tout contact avec les yeux. Ne pas utiliser ce produit sur les pois de senteur, les capucines ou les fougères fines. Laver les fruits et les légumes avant de les consommer. Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez communiquer avec Woodstream Canada Corporation.
NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS.

Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux.

Provoque une irritation cutanée. ÉVITER tout contact avec la peau.

PREMIERS SOINS: En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tout les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALE: TOXIQUE pour les végétaux terrestres et les organismes aquatiques non ciblés. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des zones traitées, éviter d'appliquer ce produit sur une pente modérée ou forte, ou sur un sol compacté ou argileux. Éviter d'appliquer le produit si une pluie abondante est prévue. La contamination des habitats aquatiques causée par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre les sites traités et la rive du plan d'eau.

2026-0500
2026-09-10

POUR LES UTILISATIONS EN SERRE : NE PAS laisser les effluents ou les eaux de ruissellement des serres contenant ce produit atteindre des lacs, des cours d'eau, des étangs ou d'autres plans d'eau.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

Les ingrédients actifs de ce produit sont des acides gras spécialement sélectionnés. Aucun autre pesticide n'y a été ajouté.

ENTREPOSAGE : Conserver le produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ELIMINATION:

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. Communiquez avec votre distributeur/détaillant local ou votre municipalité pour vous renseigner sur le point de collecte le plus proche. Avant d'apporter le contenant au site de collecte: Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter l'eau de rinçage au mélange à pulvériser dans le réservoir. Rendre le contenant vide, rincé et inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour obtenir des renseignements sur l'élimination de quantités de produit inutilisées ou superflues, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial responsable. S'adresser aux deux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Note à l'utilisateur : Lisez ce qui suit avant d'utiliser ce produit pour les applications spéciales indiquées :

Les instructions d'utilisation de ce produit pour les utilisations décrites ci-dessous ont été élaborées par des personnes autres que Woodstream Canada Corporation et acceptées pour inscription par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour usages limités à la demande des utilisateurs. Woodstream Canada Corporation ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant les allégations de performance (efficacité) ou de tolérance des récoltes (phytotoxicité) pour ce produit lorsqu'il est utilisé sur les sites d'utilisation énumérés sur cette étiquette.

En conséquence, l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques liés à la performance et à la tolérance des récoltes et acceptent de tenir Woodstream Canada Corporation indemne de toute réclamation fondée sur l'efficacité ou la phytotoxicité en relation avec l'utilisation décrite sur cette étiquette.

Boutures de patates douces produites en serre:

Pour le contrôle des aleurodes, utilisez 1,0 litre de produit par 100 litres d'eau en appliquant 250 litres de mélange à pulvériser par 4000 m² de surface de serre.

Commencez le traitement à la première apparition du parasite cible. Réappliquez tous les 14 jours. Un maximum de 6 applications peuvent être effectuées par cycle de récolte.

Peut être utilisé sur les récoltes comestibles jusqu'au jour de la récolte inclus.

Pour le contrôle des pucerons, utilisez 2,0 litres de produit par 100 litres d'eau en appliquant 250 litres de mélange à pulvériser par 4000 m² de surface de serre.

Commencez le traitement à la première apparition du parasite cible. Réappliquez tous les 14 jours. Un maximum de 6 applications peuvent être effectuées par cycle de récolte.

Peut être utilisé sur les récoltes comestibles jusqu'au jour de la récolte inclus.

Pour le contrôle des tetranychidae, utilisez 2,0 litres de produit par 100 litres d'eau en appliquant 250 litres de mélange à pulvériser par 4000 m² de surface de serre.

Commencez le traitement à la première apparition du parasite cible. Réappliquez tous les 7 jours. Un maximum de 6 applications peuvent être effectuées par cycle de récolte. Peut être utilisé sur les récoltes comestibles jusqu'au jour de la récolte inclus.